

# SENTINELLES au secours de l'innocence meurtrie

Lausanne

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de Fondation  
pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

## **Rapport de l'Organe de Révision**

### **Au Conseil de Fondation**

#### **sur les comptes annuels 2023**

#### **SENTINELLES au secours de l'innocence meurtrie, Lausanne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation SENTINELLES au secours de l'innocence meurtrie, Lausanne, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

#### *Responsabilité du Conseil de Fondation*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi Suisse, aux Swiss GAAP RPC, aux normes ZEW0 et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des



comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2023 arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Selon notre appréciation, les comptes annuels 2023 arrêté au 31 décembre 2023 donnent une image fidèle du patrimoine, ainsi que de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21.

Selon notre appréciation, les comptes annuels 2023 arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes aux normes ZEW0.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 CO et article 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Genève, le 29 avril 2024



**Fiduciaire DRP SA**

*Christian RAVAL*  
*Expert-comptable diplômé*  
*(Réviseur Responsable)*

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital, annexe)

# Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

## Comptes annuels

### Bilan

#### Actif

CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Trésorerie, siège et étranger	3.1	7 025 855	6 687 317
Actifs de régularisation	3.2	38 259	117 949
<b>Total Actif circulant</b>		<b>7 064 114</b>	<b>6 805 265</b>
Immobilisations corporelles, immeubles et terrain	3.3	39 002	39 002
<b>Total Actif immobilisé</b>		<b>39 002</b>	<b>39 002</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 103 116</b>	<b>6 844 267</b>

#### Passif

CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Passifs de régularisation	3.4	13 194	17 278
<b>Total engagements à court terme</b>		<b>13 194</b>	<b>17 278</b>
Fonds affectés	3.5.1	188 645	207 004
<b>Total Capital des fonds affectés</b>		<b>188 645</b>	<b>207 004</b>
Fonds pour projets, en cours et à venir	3.5.2	5 133 246	4 912 336
<b>Total Capital des fonds liés</b>		<b>5 133 246</b>	<b>4 912 336</b>
Capital de fondation		50 000	50 000
Réserve libre		1 718 031	1 657 650
Résultat de l'exercice (+ bénéfice / - perte)		0	0
<b>Total Capital de l'organisation</b>		<b>1 768 031</b>	<b>1 707 650</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 103 116</b>	<b>6 844 267</b>

# Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

## Comptes annuels

### Compte d'exploitation

CHF	Annexe	2023	2022
Dons attribués	4.1	923 190	893 496
<b>Total produits donations affectées</b>		<b>923 190</b>	<b>893 496</b>
Dons libres		845 388	701 044
Successions		852 006	14 958
Produits des activités		11 132	28 107
<b>Total produits donations libres</b>		<b>1 708 526</b>	<b>744 110</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>2 631 716</b>	<b>1 637 605</b>
Charges directes des projets	4.2	-1 961 516	-2 119 846
<b>Total charges directes des projets</b>		<b>-1 961 516</b>	<b>-2 119 846</b>
<b>RESULTAT INTERMEDIAIRE</b>		<b>670 200</b>	<b>-482 241</b>
Frais de personnel		-330 917	-301 585
Charges d'exploitation		-114 004	-99 634
Charges financières		37 653	-4 197
<b>Total charges d'exploitation</b>	4.3	<b>-407 268</b>	<b>-405 416</b>
<b>RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES</b>		<b>262 933</b>	<b>-887 657</b>
Attributions aux fonds affecté		-922 998	-893 349
Dissolutions des fonds affectés		941 357	910 739
<b>Total variation des fonds (+ diminution / - augmentation)</b>		<b>18 359</b>	<b>17 389</b>
<b>RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES</b>		<b>281 292</b>	<b>-870 267</b>
Attributions à la réserve libre		-281 292	
Dissolutions de la réserve libre			870 267
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (+ bénéfice / - perte)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

# Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

## Comptes annuels

### Tableau de variation du capital

Libellé	Situation 01.01.2023	Transferts 2023	Utilisations 2023	Attributions 2023	Situation 31.12.2023
<b>Fonds affectés</b>					
Fonds affecté Bukina Faso Noma	139 152	0	-300 500	269 316	107 968
Fonds affecté Colombie	0	0	-50 002	50 002	0
Fonds affecté Congo	0	0	-15 026	15 026	0
Fonds affecté Madagascar	0	0	-65 925	65 925	0
Fonds affecté Niger	67 852	0	-477 594	490 420	80 678
Fonds affecté Sénégal	0	0	-1 839	1 839	0
Fonds affecté Soins	0	0	-30 030	30 030	0
Fonds affecté Autres Secours	0	0	0	0	0
<b>Total Capital des fonds affectés</b>	<b>207 004</b>	<b>0</b>	<b>-940 917</b>	<b>922 558</b>	<b>188 645</b>
<b>Fonds liés</b>					
Fonds pour projets en cours **	4 912 336	220 910	0	0	5 133 246
Fonds pour nouveaux projets	0	0	0	0	0
<b>Total Capital des fonds liés</b>	<b>4 912 336</b>	<b>220 910</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 133 246</b>
<b>Capital de l'organisation</b>					
Capital de dotation de la Fondation	50 000	0	0	0	50 000
Réserve libre * / **	1 657 650	-220 910	0	281 292	1 718 031
Résultat reporté	0	0	0	0	0
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>1 707 650</b>	<b>-220 910</b>	<b>0</b>	<b>281 292</b>	<b>1 768 031</b>

\* Selon décision du Conseil de Fondation du 16 avril 2024, le bénéfice de l'exercice 2023 a été attribué à la réserve libre.

\*\* Suite à la décision du Conseil de Fondation de valoriser le Fonds pour projets en cours à hauteur de 2 ans du budget de l'année n+1 (Budget 2024: CHF 2'566'623), un montant de CHF 220'910 a été transféré de la réserve libre.

### Chiffres comparatifs de l'exercice antérieur

Libellé	Situation 01.01.2022	Transferts 2022	Utilisations 2022	Attributions 2022	Situation 31.12.2022
<b>Fonds affectés</b>					
Fonds affecté Bukina Faso Noma	163 831	0	-337 533	312 854	139 152
Fonds affecté Colombie	0	0	-5 420	5 420	0
Fonds affecté Congo	0	0	-21 847	21 847	0
Fonds affecté Madagascar	0	0	-49 904	49 904	0
Fonds affecté Niger Noma	60 562	0	-491 402	498 691	67 852
Fonds affecté Sénégal	0	0	-4 343	4 343	0
Fonds affecté Autres Secours	0	0	-290	290	0
<b>Total Capital des fonds affectés</b>	<b>224 394</b>	<b>0</b>	<b>-910 739</b>	<b>893 349</b>	<b>207 004</b>
<b>Fonds liés *</b>					
Fonds pour projets en cours	7 203 819	-2 291 483	0	0	4 912 336
Fonds pour nouveaux projets	490 000	-490 000	0	0	0
<b>Total Capital des fonds liés</b>	<b>7 693 819</b>	<b>-2 781 483</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 912 336</b>
<b>Capital de l'organisation</b>					
Capital de dotation de la Fondation	50 000	0	0	0	50 000
Réserve libre * / **	167 316	2 360 601	-870 267	0	1 657 650
Résultat reporté	-420 882	420 882	0	0	0
<b>Total Capital de l'organisation</b>	<b>-203 566</b>	<b>2 781 483</b>	<b>-870 267</b>	<b>0</b>	<b>1 707 650</b>

\* Selon décision du Conseil de Fondation du 28 avril 2023, la perte de l'exercice 2022 a été prélevée sur la réserve libre.

\*\* En raison de financements en forte baisse, le Conseil de Fondation a décidé la dissolution du Fonds pour nouveaux projets, ainsi que la diminution du Fonds pour projets en cours à hauteur de 2 ans du budget de l'année n+1 (Budget 2023: CHF 2'456'168), et de transférer ces montants à la réserve libre.

## Comptes annuels

### Tableau de flux de trésorerie

CHF	2023	2022
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>		
<b>Résultat de l'exercice selon comptes annuels</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
+/- Variation des fonds affectés à caractère de fonds étrangers	262 933	-887 657
+/- Variation des actifs de régularisation	79 690	-105 510
+/- Variation des passifs de régularisation	-4 084	-24 960
<b>Variation de liquidités de l'activité d'exploitation</b>	<b>338 538</b>	<b>-1 018 127</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>		
- Investissements de la période	0	0
+ Entrées de liquidités de l'activité d'investissement	0	0
<b>Variation de liquidités provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total diminution (-) / augmentation (+) de liquidités</b>	<b>338 538</b>	<b>-1 018 127</b>
<b>Vérification de la variation des liquidités</b>		
Total liquidités au 1er janvier	6 687 317	7 705 443
Total liquidités au 31 décembre	7 025 855	6 687 317
<b>Total diminution (-) / augmentation (+) de liquidités</b>	<b>338 538</b>	<b>-1 018 127</b>

# Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

## Coûts globaux 2023 - Détail par nature et par projet

### Siège - Charges d'exploitation

Charges d'exploitation	Total Siège	Burkina Faso	Colombie	Madagascar	Niger	RD Congo	Sénégal	Soins en Suisse	Autres secours	Total Projets
Salaires, charges par pays		85 910	54 423	79 093	83 351	40 434	84 756	47 901		475 868
Recherche de fonds et comm.	217 847									0
Journal Sentinelles	58 249									0
Administration	148 974									0
Déplacements et missions		2 227	5 347	2 099	1 761	5 252	109			16 796
Frais généraux	19 850	4 253	4 253	4 258	4 253	4 253	4 253	4 253		29 775
Autres charges		180	130	181	225	392	218	2 405		3 730
Produits financiers	-37 653									0
<b>TOTAL SIEGE</b>	<b>407 268</b>	<b>92 571</b>	<b>64 154</b>	<b>85 631</b>	<b>89 589</b>	<b>50 331</b>	<b>89 335</b>	<b>54 559</b>	<b>0</b>	<b>526 169</b>

4,3

### Siège - Charges directes des projets

### Par pays - Charges directes des projets

Charges directes des projets	Burkina Faso	Colombie	Madagascar	Niger	RD Congo	Sénégal	Soins en Suisse	Autres secours	Total Projets
Aide alimentaire	32 984	9 330	46 040	40 976	41 770	1 590			172 690
Aide médicale	22 406	1 808	68 072	14 798	17 314	80 844		2 000	207 241
Aide scolaire	2 837	2 213	18 607	7 850	9 828	13 449			54 784
Formation professionnelle	681	5 233	11 405	45	1 092	7 569			26 024
Moyens de travail	5 204	109	1 433	1 320	1 096	988			10 149
Equipements de secours	3 727	34	6 369	2 788	3 116	1 028			17 063
Logement	235	11	187	1 472	2 105	26 839			30 848
Salaires et charges	73 158	61 842	94 434	130 461	66 814	45 840			472 549
Fonctionnement	28 492	4 896	21 337	41 419	16 045	19 523			131 711
Frais de déplacement	23 097	2 145	8 833	131 140	7 803	25 312			198 330
Equipeement professionnel	8 257	3 503	3 708	11 282	20 169	4 687			51 607
Missions chirurgicales							25 642		25 642
Dépenses faites en Suisse pour le pays	4 635	420	845	1 305	650	44			7 900
Sous-total	205 713	91 543	281 270	384 855	187 804	227 712	25 642	2 000	1 406 539
Pertes de change	2 217	1 272	15 551	3 150	3 278	3 339			28 807
<b>Total charges directes</b>	<b>207 930</b>	<b>92 816</b>	<b>296 821</b>	<b>388 005</b>	<b>191 082</b>	<b>231 051</b>	<b>25 642</b>	<b>2 000</b>	<b>1 435 347</b>
<b>TOTAL CHARGES DIRECTES DES PROJETS</b>	<b>300 500</b>	<b>156 970</b>	<b>382 452</b>	<b>477 594</b>	<b>241 413</b>	<b>320 386</b>	<b>80 202</b>	<b>2 000</b>	<b>1 961 516</b>

4,2



## Gratuités 2023 et 2022 - Détail par nature

Gratuités reçues	2023 Total		2022 Total	
	Heures	CHF	Heures	CHF
Bénévolat administration/événements	3 914	145 275	4 982	163 759
Bénévolat Programmes	125	2 990	180	2 871
Hospitalisation enfants en Suisse	0	646 748	0	450 624
Transferts, convoysages et visites d'enfants opérés en Suisse	390	23 463	330	21 195
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	1 343	166 327	1 267	148 896
Autres dons en matériel	0	9 192	0	8 953
Production & diffusion journal Sentinelles, site internet	1 364	38 240	1 504	41 740
Autres réductions et avantages	36	59 129	50	61 820
Loyer bureaux Prilly/Lausanne	0	84 000	0	84 000
<b>TOTAL</b>	<b>7 172</b>	<b>1 175 363</b>	<b>8 313</b>	<b>983 857</b>
		5.1		5.1

Fondation dans son ensemble: Recherche de fonds, administration et projets

Gratuités reçues 2023 - Détail par nature et par projet	Burkina Faso Noma		Burkina Faso FVV		Colombie		Congo		Madagascar		Niger		Sénégal		Soins en Suisse		Journal		Siège Prilly		2023 Total		
	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	
Bénévolat administration/événements																				3 914	145 275	3 914	145 275
Bénévolat Programmes	12	300	70	1 750	43	940	0	0	0	0	0	0	0	0	0							125	2 990
Hospitalisation enfants en Suisse																646 748						0	646 748
Transferts, convoysages et visites d'enfants opérés en Suisse															390	23 463						390	23 463
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	626	43 149	200	10 940	27	648	0	0	53	5 700	297	94 690	140	11 200								1 343	166 327
Autres dons en matériel		1 000		0		2 253		1 120		230		550		99		2 490						0	9 192
Productions et diffusion journal Sentinelles, site internet																	1 364	38 240				1 364	38 240
Autres réductions et avantages	2	152	0	0	26	226	0	295	0	48	1	150	0	0	0	5 068	7	1 190			0	52 000	
Loyer bureaux Prilly																						0	84 000
<b>TOTAL</b>	<b>640</b>	<b>44 601</b>	<b>270</b>	<b>12 690</b>	<b>96</b>	<b>4 067</b>	<b>0</b>	<b>1 415</b>	<b>53</b>	<b>5 978</b>	<b>298</b>	<b>95 390</b>	<b>140</b>	<b>11 299</b>	<b>390</b>	<b>677 769</b>	<b>1 371</b>	<b>39 430</b>	<b>3 914</b>	<b>282 725</b>	<b>7 172</b>	<b>1 175 363</b>	
																							5.1

Gratuités reçues 2022 - Détail par nature et par projet	Burkina Faso Noma		Burkina Faso FVV		Colombie		Congo		Madagascar		Niger		Sénégal		Soins en Suisse		Journal		Siège Prilly		2022 Total		
	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	
Bénévolat administration/événements																				4 982	163 759	4 982	163 759
Bénévolat Programmes	0	0	75	1 875	57	420	0	0	48	576	0	0	0	0								180	2 871
Hospitalisation enfants en Suisse																450 624						0	450 624
Transferts, convoysages et visites d'enfants opérés en Suisse															330	21 195						330	21 195
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	966	58 295	176	9 800	25	231	0	0	0	720	85	78 600	15	1 250								1 267	148 896
Autres dons en matériel		1 000		0		925		700		2 506		400		0		1 710						0	8 953
Productions et diffusion journal Sentinelles, site internet																	1 504	41 740				1 504	41 740
Autres réductions et avantages	3	228	0	0	33	441	0	0	0	300	1	150	0	0	0	5 792	13	1 776			0	53 133	
Loyer bureaux Prilly																						0	84 000
<b>TOTAL</b>	<b>969</b>	<b>59 523</b>	<b>251</b>	<b>11 675</b>	<b>115</b>	<b>2 017</b>	<b>0</b>	<b>700</b>	<b>48</b>	<b>4 102</b>	<b>86</b>	<b>79 150</b>	<b>15</b>	<b>1 250</b>	<b>330</b>	<b>479 321</b>	<b>1 517</b>	<b>43 816</b>	<b>4 982</b>	<b>302 304</b>	<b>8 313</b>	<b>983 857</b>	

# Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

## Annexe aux comptes annuels De l'exercice arrêté au 31 décembre 2023

### 1. PRESENTATION DE LA FONDATION

#### 1.1 BUT ET FORME JURIDIQUE

<b>But :</b>	Etrangère à toute idéologie, la Fondation a pour but le secours d'êtres particulièrement meurtris et la lutte vigilante contre ce qui les broie. Une par une, un par un, petite personne par petite personne.
<b>Forme juridique :</b>	Fondation
<b>Date des Statuts :</b>	22 juillet 2020
<b>Règlement interne :</b>	Manuel de gestion, dernière mise à jour entérinée le 25 janvier 2022.
<b>Statut fiscal :</b>	La Fondation est reconnue de pure utilité publique et bénéficie d'une exonération d'impôts sur le revenu et la fortune en vertu d'une décision de mars 1997, fondée sur l'article 56, lettre g) de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) et d'une exonération complète des droits de succession et d'enregistrement selon l'article 20, alinéa 1, lettre d, de la loi concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LSMD). Cette décision a été confirmée le 20 septembre 2020 par l'Administration cantonale des impôts.
<b>Certification Zewo :</b>	La Fondation a obtenu la certification Zewo à la fin de l'année 2021.

#### 1.2 ORGANES DE LA FONDATION

##### 1.2.1 Membres du Conseil de Fondation au 31 décembre 2023 :

Les membres ont les signatures suivantes :

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Mode de signature</i>
Badel Christiane	Membre, Présidente	Collective à deux
Muriset Yvan	Membre, Vice-président	Collective à deux
Clerc Maryline	Membre, Secrétaire	Collective à deux *
Barthélemy Bruno	Membre	Collective à deux *
Chatelain Manon	Membre	Collective à deux *
Xanthopoulos Annick	Membre	Collective à deux *
Moulin Christian	Membre	Collective à deux * **
Selier Jacques	Membre	Collective à deux * **
Peissard Catherine	Trésorière	Collective à deux * **

\* Avec la Présidente ou le Vice-président

\*\* Inscription au Registre du commerce en cours

Les membres du Bureau du Conseil et du Conseil de Fondation travaillent bénévolement, mais sont remboursés de leurs frais.

Les tâches opérationnelles effectués par un membre du Conseil sont partiellement rémunérés pour ce travail conformément au prix du marché. Un contrat de prestations spécifique a été établi en conséquence. La rémunération a été de CHF 24'524 en 2023 (CHF 21'315 en 2022).

### **1.2.2 Direction opérationnelle au 31 décembre 2023 :**

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Fonction</i>
Morard Marlyse	Directrice générale

Le taux d'occupation de la directrice a été de 100 % pour l'année 2023.

Le montant du salaire brut de la Direction opérationnelle n'est pas mentionné pour des questions de confidentialité, conformément au chiffre 45 de la Swiss GAAP RPC 21.

### **1.2.3 Personnes chargées de l'administration et de la comptabilité au 31 décembre 2023 :**

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Fonction</i>
Oliveira-Magalhaes Veronica	Aide-comptable

### **1.2.4 Organe de révision au 31 décembre 2023 :**

Fiduciaire DRP SA  
81, Rue de Lausanne  
1202 Genève

## **1.3 MOYENNE ANNUELLE DES ETP**

Au 31 décembre 2023, la Fondation emploie 12 collaborateurs en Suisse, représentant 10 ETP et 103 collaborateurs sont engagés par Sentinelles via ses programmes à l'étranger dont un délégué expatrié, représentant 99,5 EPT.

Au 31 décembre 2022, la Fondation employait 13 collaborateurs en Suisse, représentant 9,9 ETP et 102 collaborateurs sont engagés par Sentinelles, via ses programmes à l'étranger dont un délégué expatrié, représentant 95,6 ETP.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES EN MATIERE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES

### 2.1 PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

La présentation des comptes annuels de la Fondation Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie est conforme aux normes Swiss GAAP RPC (respect du cadre conceptuel, des RPC fondamentales et des autres Swiss GAAP RPC, en particulier RPC 21). Elle respecte également les normes Zewo. Cette présentation offre une image conforme à la réalité tant de la situation patrimoniale et financière que des recettes de l'organisation (true and fair view). Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, ainsi qu'aux statuts de la Fondation.

Les comptes annuels 2023 ont été approuvés par le Conseil de Fondation le 16 avril 2024.

### 2.2 PRINCIPES D'EVALUATION

Les comptes annuels sont préparés selon le principe des coûts historiques (valeurs d'acquisition) et présentés en francs suisses (CHF). Les principes d'évaluation les plus importants et les différences les plus marquées par rapport aux bases mentionnées font l'objet d'un commentaire.

**Périmètre des comptes annuels** - Les présents comptes considèrent la Fondation dans son ensemble. Les états financiers englobent les opérations traitées par le siège ainsi que celles des délégations à l'étranger.

**Méthode de comptabilisation des délégations à l'étranger** - Les activités générées par les entités actives dans les pays d'intervention sont intégrées dans les comptes de la Fondation selon le principe cash basis de la Fondation.

**Conversion des devises étrangères** - Les dépenses locales (en monnaies étrangères) sont converties aux taux moyens du mois de comptabilisation. Quant aux transactions, elles sont converties en francs suisses au cours du jour de comptabilisation. Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères du bilan au 31 décembre sont convertis en francs suisses aux taux en vigueur au 31 décembre (cours officiel publié par le Département Fédéral des Finances). Les résultats de ces conversions sont comptabilisés dans le résultat financier.

**Liquidités** - Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux, sur les comptes bancaires au siège et à l'étranger figurent au bilan à leur valeur nominale.

**Actifs de régularisation** - Les actifs de régularisation sont indiqués à la valeur nominale, déductions faites des corrections de valeur nécessaire.

**Immobilisations** - Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, après déduction des amortissements calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation usuelle.

Le matériel et les véhicules de même que les immeubles acquis dans le cadre des projets conduits à l'étranger sont comptabilisés en charges lors de leur acquisition. Cette approche se justifie du fait de l'instabilité des contextes et des conditions difficiles dans lesquels opère Sentinelles. Ces facteurs rendent incertaine la fixation de la durée d'utilisation du matériel, souvent courte, ainsi que la valeur vénale des biens immobiliers et de la valeur résiduelle finale.

**Immobilisations financières** - Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaire.

**Passifs de régularisation** - Les passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.

**Engagement en matière de prévoyance professionnelle** - La norme Swiss GAAP RPC 16 (engagements en matière de prévoyance professionnelle), qui précise que tout avantage ou engagement économique pour l'organisation découlant des comptes annuels des institutions de prévoyance doit être porté au bilan, est appliquée.

**Fonds affectés** - Les fonds affectés découlent soit d'une destination explicite du donateur, soit des circonstances de la donation, qui impliquent une affectation spécifique par le donateur.

**Collecte grand public** - Les produits provenant des collectes de fonds grands public sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par Sentinelles. Ils sont considérés comme fonds libres, sauf avis contraire de la part du donateur. Dans ce cas, ces fonds sont considérés comme fonds affectés et comptabilisés selon la volonté du donateur. Les fonds qui n'ont pas été utilisés en fin d'année sont présentés sous la rubrique "Fonds affectés" au bilan.

**Legs et successions** - Les produits des legs et successions acceptés mais non réalisés sont considérés comme des actifs éventuels. Ils seront comptabilisés comme revenus lorsqu'ils seront effectivement transférés à Sentinelles.

**Autres produits** - Tous les autres produits encaissés sans mention particulière sont affectés au capital libre.

**Valorisation des gratuits** - Les gratuits reçues en prestations et marchandises sont évaluées au prix le plus bas du marché concerné. Concernant les contributions de travail bénévole en Suisse, en application des principes comptables, ces prestations ne sont pas valorisées dans le compte d'exploitation et ces dernières font l'objet uniquement d'une information dans l'annexe.

## 2.3 EVALUATION DES RISQUES ET SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE

**Système de contrôle interne** - La Fondation définit le système de contrôle interne (SCI) comme étant l'intégralité des processus, méthodes et mesures qui servent à assurer un déroulement conforme de la marche des activités. Il doit permettre à la Fondation de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs.

**Risques opérationnels** - Compte tenu de ses activités de terrain dans différents pays à travers le monde, la Fondation a défini un ensemble de mesures et de procédures afin de limiter les risques opérationnels grâce notamment à un manuel de gestion, le suivi permanent des opérations par les responsables de programmes et un contrôle régulier et rigoureux des budgets établis.

**Risque de change** - La Fondation n'a pas de politique active de couverture du risque de change et tend à convertir les devises au fur et à mesure de ses besoins. Les fonds sont conservés en francs suisses.

**Risque bancaire** - Sur le terrain, la politique consiste à limiter le volume de dépôts bancaires aux stricts besoins opérationnels.

**Risque de liquidité** - La politique de Sentinelles consiste à assurer en permanence un niveau suffisant de liquidités pour ses opérations; en conséquence, les fonds sont conservés en liquide et sont disponibles à court terme. De plus, la Fondation s'assure que les liquidités sont gérées correctement et en toute sécurité sur tous les terrains d'opération.



<b>3. DETAIL DES POSTES DU BILAN</b>	<b>31.12.2023 CHF</b>	<b>31.12.2022 CHF</b>
<b>3.1 Trésorerie</b>	<b>7 025 855</b>	<b>6 687 317</b>
Trésorerie, siège	6 908 871	6 610 969
Trésorerie, étranger	116 984	76 348

Les liquidités sont présentées à leur valeur nominale, cas échéant, converties en CHF au cours de change au 31 décembre.

<b>3.2 Actifs de régularisation</b>	<b>38 259</b>	<b>117 949</b>
Charges payées d'avance	0	50 833
Produits à recevoir	38 259	67 116

Les actifs de régulation concernent divers produits à encaisser, principalement des intérêts à recevoir relatifs aux comptes à terme, ainsi que des impôts anticipés à encaisser.

<b>3.3 Immobilisations corporelles</b>	<b>39 002</b>	<b>39 002</b>
Immeubles	2	2
Terrain	39 000	39 000

Sentinelles ne possède pas d'immobilisations amortissables actuellement. L'ensemble du mobilier et du matériel informatique a été intégralement amorti ou a fait l'objet de gratuité. L'assurance incendie contractée pour le siège à Lausanne couvre un montant de CHF 170'300.

Quatre immeubles dont un situé au Niger, un à Madagascar et deux en Colombie sont détenus par la Fondation. Pour les immeubles acquis au cours des exercices antérieurs à 2015, la valeur nette retenue est de CHF 1.

En 2016, la Fondation a reçu un terrain sis en Suisse de la part d'un donateur. Ce bien a été valorisé cette même année au bilan de la Fondation à sa valeur fiscale et figure toujours à l'actif en 2022 pour la même somme.

En 2020, la Fondation a reçu une voiture d'occasion en Suisse de la part d'une donatrice qui a été valorisé à CHF 1.

<b>3.4 Passifs de régularisation</b>	<b>13 194</b>	<b>17 278</b>
Charges à payer	13 194	17 278

Les passifs de régularisation concernent principalement les décomptes annuels finaux des assurances sociales.

### 3.5 Capital des fonds

Le tableau de variation du capital fournit des informations détaillées sur la composition des fonds affectés et du capital de l'organisation de la Fondation, ainsi que sur les changements intervenus. Celui-ci intègre également la décision d'affectation du résultat de l'exercice 2023 du Conseil de Fondation.

<b>3.5.1 Fonds affectés</b>	<b>188 645</b>	<b>207 004</b>
Fonds affecté - Burkina Faso "Noma"	107 968	139 152
Fonds affecté - Niger "Noma"	80 678	67 852

Ces fonds sont alimentés par les dons, legs et subventions reçus pour les projets dédiés, et sont utilisés au fur et à mesure des dépenses investies dans ces projets.

Pour mémoire, les dons attribués pour les enfants atteints de Noma sont répartis entre les 2 pays bénéficiaires de ce programme, soit le Burkina Faso (40%) et le Niger (60%).

### 3.5.2 Fonds liés

	<b>5 133 246</b>	<b>4 912 336</b>
Fonds pour projets en cours	5 133 246	4 912 336
Fonds pour nouveaux projets	0	0

Les fonds liés à caractère de fonds propres ont une teneur de réserve pour des dépenses futures.

Les attributions et dissolutions de ces fonds sont décidées sur la base d'une votation du Conseil de Fondation, et ont pour objectif de conserver certains fonds à des buts dévolus.

L'exercice 2023 s'est traduit par un résultat bénéficiaire, qui a entièrement été attribué à la réserve libre.

<b>4. DETAIL DES POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>2023 CHF</b>	<b>2022 CHF</b>
<b>4.1 Produits donations affectées</b>	<b>923 190</b>	<b>893 496</b>

En 2023, les dons affectés incluent notamment KCHF 474 pour le Niger (KCHF 499 en 2022) et KCHF 286 pour le Burkina Faso (KCHF 313 en 2022). Proportionnellement, plus de la moitié des fonds affectés sont pour les programmes du Niger, et le tiers pour ceux du Burkina Faso.

<b>4.2 Charges directes des projets - par pays, méthodologie Zewo</b>	<b>-1 961 516</b>	<b>-2 119 846</b>
Charges Projets Burkina Faso	-300 500	-337 533
Charges Projets Colombie	-156 970	-140 152
Charges Projets République démocratique du Congo	-241 413	-320 418
Charges Projets Madagascar	-382 452	-423 436
Charges Projets Niger	-477 594	-491 402
Charges Projets Sénégal	-320 386	-317 201
Charges soins en Suisse	-80 202	-77 239
Charges Autres Secours	-2 000	-12 466

Les charges des projets regroupent l'ensemble des dépenses directement encourues pour les programmes sur le terrain. Elles comprennent les dépenses encourues localement, ainsi que les dépenses encourues au siège pour le compte des programmes (voir tableau "Coûts globaux - Détail par nature et par projet").

Les comptes 2023 du Niger et de la Colombie ont été contrôlé par une organe de révision local et indépendant.

<b>4.3 Charges d'exploitation, méthodologie Zewo</b>	<b>-407 268</b>	<b>-405 416</b>
Recherches de fonds et communication	-288 502	-255 785
Administration	-118 765	-149 631

La recherche de fonds regroupe les activités qui profitent directement à l'obtention de fonds et des activités d'accompagnement. Les charges de recherches de fonds sont identifiées et imputées selon leur coût direct, et les frais généraux y sont répartis à hauteur de 25%.

L'administration regroupe les activités qui assurent le fonctionnement de base de la Fondation. Les charges administratives du siège sont identifiées et imputées selon leurs coûts directs, et les frais généraux y sont répartis à hauteur de 15%.

<b>5. AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>2023 CHF</b>	<b>2022 CHF</b>
<b>5.1 Gratuités reçues</b>	<b>1 175 363</b>	<b>983 857</b>
Bénévolat administration / information	145 275	163 759
Bénévolat programmes	2 990	2 871
Hospitalisation d'enfants en Suisse	646 748	450 624
Transferts, voyages, convoyages et visites d'enfants opérés en Suisse	23 463	21 195
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	166 327	148 896
Dons en matériel	9 192	8 953
Production et diffusion du journal, site internet	38 240	41 740
Autres réductions et avantages	59 129	61 820
Loyers bureaux Prilly/Lausanne	84 000	84 000
<b>Total des dépenses et gratuités</b>	<b>3 544 146</b>	<b>3 509 119</b>
Total des dépenses (charges directes des projets et exploitation)	2 368 784	2 525 262
Total gratuités reçues	1 175 363	983 857
<b>Gratuités en pourcentage</b>	<b>33%</b>	<b>28%</b>

Durant l'exercice 2023, de nombreux bénévoles ont apporté leur contribution aux activités de la Fondation avec plus de 7'100 heures (plus de 8'300 heures en 2022). A cela, s'ajoutent les diverses prestations obtenues à titre gratuit pour ce même exercice.

Depuis 2020, le poids des gratuités est en diminution, en raison notamment de la pandémie de Covid.

## 5.2 Prévoyance professionnelle

Les collaborateurs de Sentinelles travaillant au siège ainsi que l'unique expatrié en 2023 bénéficient d'un régime de prévoyance professionnelle conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, vieillesse et survivants. Les prestations de prévoyance sont assurés par AXA Invest. L'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance. Le plan de prévoyance est financé par les cotisations de Sentinelles et de ses collaborateurs. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées. De plus, la Fondation assure le rattachement à une prévoyance professionnelle pour le personnel local.

Les charges de prévoyance en 2023 ont été de CHF 37'912 (CHF 35'204 en 2022).

<b>5.3 Honoraires de l'organe de révision et autres prestations</b>	<b>8 353</b>	<b>8 322</b>
Révision des comptes annuels	6 815	6 784
Autres révisions et services	1 538	1 538

Les autres révisions et services concernent les honoraires d'audit de l'Association des Amis de Sentinelles.

La fiduciaire DRP SA a offert sous forme de dons CHF 2'415 à notre Fondation et CHF 1'000 à l'Association des Amis de Sentinelles.

## 5.4 Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan (cautionnements, contrat de bail, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers).

Aucun engagement de leasing (véhicules ou photocopieurs).

## 5.5 Affaires exceptionnelles en suspens et les risques

Néant

## 6. EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA DATE DU BILAN

A notre connaissance, aucun évènement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2023 ne s'est produit après la date de clôture.

Lausanne, le 16 avril 2024

---

Christiane Badel  
Présidente

---

Marlyse Morard  
Directrice générale

---

Veronica Oliveira-Magalhaes  
Aide-comptable



## RAPPORT DE PERFORMANCE DE LA FONDATION SENTINELLES POUR L'EXERCICE 2023

---

Le présent rapport de performance est établi conformément aux dispositions de la norme de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21. Il a pour objectif de renseigner le lecteur sur les buts de l'organisation, ses objectifs et expose les prestations fournies durant l'exercice 2023. Les indications présentées dans ce rapport n'ont pas fait l'objet de contrôle de l'organe de révision.

### A. Organisation de la Fondation Sentinelles

La Fondation Sentinelles est une organisation de droit suisse. Étrangère à toute idéologie, elle a pour but le secours de personnes particulièrement meurtries, rencontrées au cœur de leur souffrance, enfants et femmes en priorité. Présente aujourd'hui dans 5 pays d'Afrique, en Colombie et en Suisse, elle est active dans les domaines de la santé, de la protection de l'enfance, de l'éducation, de la formation et de la réinsertion sociale et familiale de femmes, jeunes filles et garçons mineurs. Elle offre un secours immédiat et un accompagnement individuel à long terme sur les plans médical, psychosocial, éducatif et économique. Son approche holistique et son suivi rigoureux permettent à chacune et chacun d'accéder à ses droits et d'atteindre l'autonomie.

L'organe suprême de la Fondation est le Conseil de Fondation qui notamment élit ses membres, approuve le rapport d'activités et le rapport financier, vote les comptes annuels et délibère sur toutes les questions portées à l'ordre du jour.

### B. Composition du Conseil de Fondation

Membres et Personnes ayant qualité pour signer		
Nom et Prénoms, Origine, Domicile	Fonctions ▼	Mode de Signature
Badel Christiane, de Genève, à Bernex	Membre du conseil, présidente depuis 2014	signature collective à 2
Muriset Yvan, du Landeron, à Lausanne	Membre du conseil, vice-président depuis 2011	signature collective à 2
Clerc Maryline, de Port-Valais, à Collombey-Muraz	Membre du conseil, secrétaire	signature collective à 2 (1)
Barthelémy Bruno, De Bâle, à Lausanne	Membre du conseil	signature collective à 2 (1)

Châtelain Manon, de Tramelan, à Lausanne	Membre du conseil	signature collective à 2 (1)
Christian Moulin de Vollèges, à Martigny	Membre du conseil	signature collective à 2 (1)(2)
Xanthopoulos Annick, de France, à Lausanne	Membre du conseil	signature collective à 2 (1)
Seiler Jacques	Membre du Conseil	Signature collective à 2 (1)(2)
Peissard Catherine	Membre du Conseil, trésorière	Signature collective à 2 (1)(2)
(1) avec le/la président/e ou un/e vice-président/e (2) Inscription au Registre du commerce en cours		

Le Conseil de Fondation exerce la haute direction et la surveillance de la Fondation Sentinelles. Il décide notamment des grandes orientations, du plan d'action et du budget annuel.

Le Conseil de Fondation nomme un directeur/trice, chargé/e d'exécuter ses décisions et de veiller à la bonne marche de la Fondation, dont il/elle suit la gestion courante. En 2023, Mme Marlyse Morard assure la direction de la Fondation et s'appuie sur une équipe composée d'un responsable de la communication et de la recherche de fonds, d'une responsable de la communication digitale, d'une secrétaire, de deux comptables ainsi que des responsables de programmes.

La trésorière de Sentinelles pour l'année 2023 est Madame Catherine Peissard, également membre du Conseil de Fondation.

Un organe de révision désigné par le Conseil de Fondation procède chaque année à l'audit des comptes annuels. La fiduciaire DRP SA à Genève assume ce mandat pour l'exercice 2023.

## C. Gestion des risques

La Fondation définit le système de contrôle interne (SCI) comme étant l'intégralité des processus, méthodes et mesures qui servent à assurer un déroulement conforme de la marche des activités.

Gestion des risques financiers : la Fondation n'a pas de politique active de couverture du risque de change et tend à convertir les devises au fur et à mesure de ses besoins. Les réserves sont conservées en francs suisses.

Gestion du risque bancaire : Sentinelles tend à éviter la concentration de ce risque, en travaillant en Suisse avec au moins deux établissements bancaires. Sur le terrain, la politique consiste à limiter le volume des dépôts bancaires aux stricts besoins opérationnels.

Risque de liquidité : la politique de Sentinelles consiste à assurer en permanence un niveau suffisant de liquidité pour ses opérations ; en conséquence, les fonds sont conservés en liquide et sont disponibles à court terme.

## D. Description des activités et domaines d'intervention en 2023, répartition par nature de dépenses

Les charges totales de projets en 2023 s'élèvent à CHF 1'961'516 hors gratuités (2022 : CHF 2'119'846)

Les charges totales pour l'année 2023 s'élèvent à CHF 2'368'784 hors gratuits (2022 : CHF 2'525'262)

La Fondation est intervenue principalement dans les pays suivants : **Burkina Faso, Colombie, République démocratique du Congo, Madagascar, Niger, Sénégal et en Suisse**. La Fondation a également permis l'acheminement pour soins en Suisse d'enfants victimes de différentes pathologies et ne pouvant être opérés dans leur pays.

Les projets menés en Suisse et à l'étranger couvrent les domaines suivants :

- Secours à des femmes souffrant de fistules obstétricales et de prolapsus
- Secours à des enfants souffrant du noma, de fentes labio-maxillo-palatines et autres affections du visage
- Secours à des enfants souffrant de problèmes orthopédiques, séquelles d'accident ou de brûlures
- Aide à l'enfance maltraitée, exploitée ou abusée
- Soutien à des femmes en situation d'abandon ou veuves, avec leurs enfants
- Réinsertion familiale et sociale de jeunes filles et garçons mineurs, de femmes enceintes et de mères incarcérées avec leurs enfants
- Aide à des personnes déplacées internes
- Interventions ponctuelles pour des cas spécifiques, hors des programmes mis en œuvre notamment par l'intermédiaire d'une organisation partenaire.

## E. Activités par pays

### Burkina Faso

1990 Ouverture du programme noma

2004 Ouverture du programme FVV / FRV

#### En bref

Présente au Burkina Faso depuis 1990, Sentinelles y est active dans le domaine de la santé avec un programme de lutte contre le noma et les pathologies maxillo-faciales. Elle s'engage également dans la lutte contre les fistules obstétricales et les prolapsus. Depuis quelques années, elle offre un soutien d'urgence à des personnes déplacées internes, à la périphérie de Ouagadougou.

#### Noma et pathologies maxillo-faciales

##### Les actions

Le programme de Sentinelles vise à améliorer les conditions médico-sociales des enfants atteints du noma et à prévenir la survenue de cette maladie par des actions de sensibilisation. Mis en œuvre également au Niger, ce programme garantit aux enfants l'accès aux soins et à la chirurgie reconstructrice, leur assure, ainsi qu'à leurs familles, un solide accompagnement social et favorise la détection précoce du noma grâce à des activités de prévention. Ces actions s'étendent au volet des soins aux enfants atteints de fentes labio-maxillo-palatines, ainsi qu'à d'autres pathologies maxillo-faciales.

## **Volet médical**

### **Le Centre d'accueil**

Basé à Ouagadougou, le Centre d'accueil de Sentinelles héberge les enfants dont l'état de santé exige des traitements précis ; il accueille également leurs accompagnants. Il offre aussi un suivi médico-social rigoureux et durable aux enfants et adultes souffrant de noma, de fentes labio-maxillo-palatines et d'autres affections touchant le visage. Lors de missions chirurgicales ou, pour les cas les plus complexes, pour des transferts à l'étranger, les enfants et jeunes adultes bénéficient d'un suivi médical et psychologique, préopératoire et postopératoire.

### **En 2023**

- 131 personnes en séjour pour une prise en charge médico-sociale (29 patients par mois en moyenne), dont :
  - 28 enfants, adolescents et adultes atteints de noma venus au centre pour des soins ou des contrôles
  - 39 nouveau-nés et enfants atteints de fentes labio-maxillo-palatines
  - 63 enfants et adultes souffrant d'ostéites (infection de l'os), de tumeurs, de brûlures ou d'autres affections touchant le visage
  - 1 jeune adulte souffrant de cardiopathie.

Au total, 78 patients atteints de malformations ou pathologies maxillo-faciales ont pu être opérés au cours de l'année au Burkina Faso, dont 1 pour une séquelle de noma, 35 pour des fentes labio-palatines et 43 autres pour des pathologies maxillo-faciales.

### **Volet social**

- 76 enfants ou adultes atteints de noma ont été suivis du point de vue médico-social, dont 14 personnes au terme de l'accompagnement de Sentinelles ou perdus de vue et dont le dossier a été clôturé. Parmi eux :
  - 20 enfants ont poursuivi leur scolarité à la rentrée scolaire d'octobre 2023, Sentinelles a assumé les frais de scolarité pour 5 d'entre eux.
  - 17 enfants ont participé durant 2 semaines aux cours d'appui et aux ateliers d'art-thérapie dispensés au centre d'accueil
  - 9 adolescents ont été soutenus dans leur formation professionnelle
  - 1 jeune adulte a été soutenu dans sa préparation au concours d'entrée de la fonction publique
  - 9 familles ont été suivies dans leurs activités génératrices de revenus
  - 25 aides alimentaires d'urgence ont été distribuées à des familles affectées par la crise humanitaire.

### **Volet prévention et sensibilisation**

Sentinelles a réalisé un important travail de sensibilisation au sein des Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) des districts sanitaires (DS) des régions de la Boucle de Mouhoun, du Centre-Ouest, du Centre-Est, du Plateau Central et des Cascades afin d'informer les agents de santé, les agents de santé à base communautaire ainsi que les tradipraticiens sur les symptômes, l'évolution, les conséquences et le traitement du noma et d'autres atteintes de la face.

## En 2023

- 359 agents de santé et 276 agents de santé à base communautaire œuvrant dans 128 CSPP des DS de Koudougou, Ziniaré, Léo et Sabou ont été sensibilisés.
- 240 tradipraticiens œuvrant dans les régions des DS de Zabré, Dédougou et Banfora ont été formés.

## Les actions

### Fistules obstétricales et prolapsus

Le Programme accompagne des jeunes filles et femmes souffrant de fistules obstétricales et tend à prévenir la survenue de cette maladie par des actions de sensibilisation. Ces actions s'étendent aux femmes souffrant de prolapsus.

### Volet médical

Sentinelles apporte son aide aux femmes souffrant de fistules ou de prolapsus afin qu'elles puissent accéder à une intervention chirurgicale et bénéficier d'un accompagnement médical et psychologique tout au long du séjour hospitalier et lors de la période post-opératoire, jusqu'à la guérison.

Durant cette année, deux missions chirurgicales ont eu lieu à l'Hôpital Saint Camille de Ouagadougou, sous la direction du Dr Moussa Guiro. Des interventions ont également été réalisées hors des périodes de mission.

- 74 femmes ont été suivies durant les différentes étapes de leur prise en charge, dont
  - 32 femmes dépistées (19 de fistules obstétricales, 12 de prolapsus et 1 malformation congénitale)
  - 26 femmes ont été opérées (13 souffraient de FVV/FRV et 13 de prolapsus)
- 45 femmes opérées en suivi médical, dont 1 femme ayant subi une dérivation urinaire avec un contrôle médical annuel
- 36 femmes sont en attente d'une intervention à fin 2023.

### Volet social

Lors de leur convalescence dans notre Centre d'accueil, les femmes ont accès à des formations telles que la cuisine, la fabrication de savon ou la gestion d'un petit commerce, en vue de la mise en place d'activités génératrices de revenus qui faciliteront leur réinsertion sociale, familiale et économique. Elles y bénéficient également de séances de sensibilisation à l'hygiène et la nutrition.

A la fin du suivi médical, si la femme est déclarée guérie, elle emporte un kit qui lui permet de démarrer une activité génératrice de revenus (AGR).

- 29 femmes ont pu bénéficier du démarrage d'une AGR
- 11 femmes ont été suivies dans leur activité.
- 15 femmes directement affectées par la crise sécuritaire ont bénéficié d'aide alimentaire au cours de l'année. Lorsque les conditions le permettent, des AGR sont également mises en œuvre, ce qui a été le cas pour 3 femmes déplacées au cours de l'année.

### Volet prévention et sensibilisation

En raison de l'augmentation de l'insécurité régnant en particulier dans la région de l'Est, notre équipe



ne peut plus réaliser de séances de sensibilisation dans les villages. Pour cette raison, nous avons dû limiter nos interventions de sensibilisation aux CSPS de Fada N’Gourma. 13 sessions ont été réalisées dans les CSPS, touchant ainsi environ 900 personnes au total. En 2023, nous avons également diffusé une émission radiophonique de 30 minutes consacrée à la thématique ainsi que des spots sur un réseau de 11 radios partenaires du Studio Yafa.

### **Aide spéciale aux personnes déplacées internes ou touchées par l’insécurité**

Le Burkina Faso compte près de deux millions de personnes déplacées internes et seule une faible partie d’entre elles bénéficient d’une réponse humanitaire complète. Sentinelles a mis en place une aide spéciale d’urgence afin de porter secours à certaines familles parmi les plus démunies ayant trouvé refuge à Ouagadougou. L’aide d’urgence concerne plusieurs axes d’intervention : distribution d’aide alimentaire et de matériel d’hygiène, renforcement du pouvoir d’agir des femmes et des familles par des visites régulières, des cours de gestion, des causeries et autres actions de sensibilisation, mise en place d’activités génératrices de revenus pour les femmes, accès aux soins en cas de besoin, scolarisation des enfants.

- 73 familles, soit plus de 700 personnes, ont été soutenues au cours de l’année. En plus des 20 familles que nous accompagnons depuis 2020, 53 familles arrivées en juillet 2023 dans un quartier non loti de Ouagadougou ont été intégrées dans le programme d’aide d’urgence. Les familles ont reçu des aides alimentaires ainsi que des produits d’hygiène et du matériel pour la cuisine. 32 femmes ont bénéficié d’une mise en place ou du renforcement de leur activité génératrice de revenus. Des enquêtes de faisabilité et des cours de gestion ont été menés auprès des 53 familles nouvellement installées avant le démarrage de leurs activités prévu en 2024. Une femme par ménage recevra un soutien au lancement d’un petit commerce (activité individuelle ou collective). 2 enfants ont bénéficié de consultations et de soins médicaux adaptés. 9 soutiens à la scolarisation ont été apportés à la rentrée scolaire 2023/2024.

### **Équipe de travail**

#### **A Ouagadougou et Fada N’Gourma : 14 collaborateurs locaux**

- 1 responsable local pour les programmes noma et FVV/FRV
- 1 assistant administratif, 2 infirmiers, 2 assistants sociaux, 1 animatrice, 1 chauffeur, 1 chauffeur-coursier, 2 cuisinières, 2 gardiens à Ouagadougou et 1 animatrice à Fada N’Gourma.

#### **A Lausanne :**

- 1 responsable des programmes noma et FVV/FRV à 100%
- 1 collaboratrice bénévole
- 1 collaboratrice du Programme Soins en Suisse et 1 collaboratrice du Programme Secours aux enfants atteints de noma au Niger travaillent en lien étroit avec ce programme.

**Dépenses en 2023 : CHF 300'500.-**

## Colombie

### 1983: ouverture du programme

#### En bref

La présence de Sentinelles en Colombie est due en 1983 au travail des enfants dans les mines de charbon. Tout au long des quarante années qui ont suivi l'ouverture du programme, nous avons mené un combat avec d'autres acteurs sociaux pour épargner aux enfants ce travail éprouvant et dangereux pour leur intégrité et leur offrir d'autres perspectives d'avenir par la scolarisation et la formation professionnelle.

Actuellement, le travail des enfants a considérablement diminué, cependant, l'extraction de charbon, est encore la principale ressource économique de la région d'Amaga. Les hommes surtout, continuent à y travailler au péril de leur vie. Les femmes restent souvent à la maison. La région de Minas est une zone particulièrement vulnérable, dans laquelle un tiers de la population vit dans la précarité. La maltraitance intrafamiliale et les violences de genre sont fréquentes. L'abandon scolaire des mères et la violence engendrée par le micro-traffic nuisent à l'intégrité et au développement des enfants.

Les actions de Sentinelles en Colombie s'adressent aux enfants, aux mères et aux familles vulnérables en leur offrant des mesures d'accompagnement personnalisées dans les domaines psychosocial, de la formation, de l'insertion professionnelle, de l'aide au logement et de l'accès aux soins.

#### Les actions

##### Secours et accompagnement au Foyer d'Amaga-Minas

Seule structure d'accueil dans la région, notre Foyer reçoit, dans un environnement bienveillant et professionnel, des enfants et adolescents en grande difficulté. Nos objectifs sont de leur offrir un accompagnement psychologique et médical, de garantir leurs droits fondamentaux, de favoriser leur socialisation et de recréer et/ou renforcer la relation parents-enfants. Les actions s'étendent à leurs familles, en vue de leur retour dans un milieu plus favorable.

#### En 2023

Sur 50 enfants accompagnés par Sentinelles :

- 15 enfants ont été accueillis au foyer. Au cours de l'année, 4 d'entre eux sont retournés vivre avec leurs familles, 2 ont quitté le foyer et ont intégré notre programme d'aide individuelle.
- 29 enfants ont été accueillis au foyer de jour.
- 6 enfants ont bénéficié d'un suivi psychologique et /ou psychiatrique.  
En vue de développer les compétences sociales, émotionnelles et cognitives des enfants, 9 partenariats culturels, sportifs et artistiques ont été mis en place tout au long de l'année :
- L'école de la radio a accueilli 20 enfants en produisant 4 podcasts sur les droits des enfants.
- 11 enfants ont participé au cours de musique.
- 26 enfants ont participé au cours de théâtre.
- 26 enfants ont pris part au programme de sensibilisation à la nature.  
Durant le second semestre de l'année, l'école des parents a été mise en place et les familles ont participé activement aux différents ateliers de sensibilisation. Des sujets tels que la santé mentale, la gestion des émotions, ainsi que la présentation des troubles de comportement ont été abordés avec succès.

## **Aides individuelles**

Nous secourons et accompagnons des enfants, mères seules et jeunes adultes sur les plans psychosocial, scolaire et médical, dans leur environnement familial et social. Ces aides individuelles peuvent également prendre la forme d'un soutien pour des démarches administratives ou encore pour l'orientation professionnelle et la recherche d'emploi.

- 17 familles ont bénéficié d'un accompagnement régulier dans leur milieu de vie (11 enfants, 11 jeunes adultes et 5 femmes).

## **Renforcement de l'autonomie**

Dans le but de favoriser un changement social durable, Sentinelles propose aux femmes différentes formations (couture, manucure, cuisine et transformation alimentaire). Les formations sont complétées par l'introduction à l'entrepreneuriat, l'acquisition de compétences sociales et la mise en pratique de la commercialisation de produits et/ou services.

- 63 femmes ont participé aux formations.
- 6 formations ont été proposées, 46 femmes ont été certifiées à la fin du cycle.
- 4 femmes ont démarré leur activité génératrice de revenus (AGR) en vente d'aliments.
- 11 femmes ont créé un groupe de couture « tejedoras de sueños » (Tisseuses de rêves).
- Sentinelles met à disposition 4 machines à coudre et 1 espace pour se réunir, créer et échanger.
- 1 famille a bénéficié d'une aide économique pour développer une AGR.

Suite à la formation, Sentinelles a proposé un marché solidaire pour que les femmes puissent se familiariser à la promotion et la vente de leurs créations. 24 femmes ont pris part à l'événement. 400 personnes ont visité le marché.

- 120 familles ont été accompagnées par Sentinelles dans ses différents programmes, soit environ 580 personnes.

## **Équipe de travail**

### **A Minas (Antioquia):**

- 9 collaborateurs
- 1 comptable professionnelle ponctuelle.

### **A Lausanne:**

- 1 responsable de programme à 60%.

**Dépenses en 2023: CHF 156'970.-**

## Madagascar

### 1987: ouverture du programme

#### En bref

Présente à Madagascar depuis 1987, Sentinelles y est active dans la réinsertion familiale et sociale de jeunes filles et garçons mineurs en conflit avec la loi, de femmes enceintes ou incarcérées avec leur(s) enfant(s), dans le domaine des soins, principalement orthopédiques, et vient en aide à des familles en situation de rupture sociale. Dans un quartier particulièrement vulnérable de la capitale malgache, elle a créé un dispensaire et garantit ainsi l'accès aux soins à ses habitants pour une somme modique.

#### Les actions

##### Volet réinsertion sociale et familiale

Une approche individualisée est préconisée avec, à la fois, un accompagnement des personnes incarcérées au sein de l'établissement et un suivi psychosocial des familles à l'extérieur. Ce suivi se poursuit après la libération et vise l'autonomie. L'aide se fait, selon les besoins de chacun, aux niveaux alimentaire, médical, éducatif, professionnel, juridique, du maintien des liens familiaux, du logement, de la protection et de l'assistance au plan légal.

#### En 2023

##### Au Centre de rééducation Mandrosoa d'Anjanamasina (CRM)

- 129 garçons mineurs en conflit avec la loi et/ou en danger moral (dont l'environnement est susceptible de mettre en danger leur intégrité physique ou morale) placés au CRM ont bénéficié de l'accompagnement de Sentinelles.
- 176 jeunes libérés (y compris ceux qui ont été libérés avant 2023) et leurs familles ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial hors du CRM.

##### Maison centrale d'Antanimora

- 39 filles mineures, 61 femmes enceintes et 16 nouveau-nés, 90 mères accompagnées de leurs 91 enfants (dont une paire de jumeaux) ont bénéficié de l'accompagnement de Sentinelles dans la prison d'Antanimora. Sentinelles a également octroyé un appui alimentaire et médical à des détenues âgées de plus de 60 ans ne recevant aucune aide extérieure.
- 43 mineures et 51 femmes libérées et leurs familles ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial hors de la prison.

##### Volet soins aux enfants

- 112 enfants souffrant principalement de malformations, séquelles d'accident et autres pathologies ont bénéficié des prestations médicales et, avec leurs familles, d'un accompagnement psychosocial.

## **Dispensaire d'Antohomadinika**

Ce dispensaire propose à la population de ce quartier particulièrement défavorisé d'Antananarivo des soins pour un tarif abordable, voir symbolique. Géré par une association de quartier, Sentinelles le soutient encore par le travail de nos médecins et d'autres appuis financiers en cas de besoin.

- 1'409 familles (6'616 personnes) étaient inscrites à la mutuelle du dispensaire en 2023.
- 2'407 personnes dont 1'389 enfants y ont consulté et ont été suivies médicalement. 6 sessions de sensibilisation sanitaire et 5 sessions de vaccinations et déparasitage ont été réalisées dans le quartier.

## **Autres aides**

- 47 familles pour la plupart nombreuses, vivant dans un grave dénuement, ont été suivies ; elles ont bénéficié, selon les besoins, d'un soutien alimentaire, médical et psychosocial (Programmes Droit d'être et Ankohonana Mikendry Ivontsoa).
- 2 filles victimes d'agression sexuelle ont bénéficié d'un suivi psychosocial

Issu(e)s des programmes d'aide cités ci-dessus, 30 enfants, jeunes et femmes ont séjourné dans notre maison d'accueil, 11 enfants étaient scolarisés dans notre petite classe de remise à niveau et 12 autres en apprentissage dans notre atelier de formation.

## **Toutes ces aides représentent en 2023**

- 250 journées de permanences sociales réalisées dans nos bureaux, 168 à la prison et au CRM
- 599 visites effectuées auprès des familles par nos assistants sociaux. 30'525 km parcourus
- Près de 50 tonnes de produits alimentaires et 12.5 tonnes de charbon distribuées
- 1'255 consultations médicales à la prison d'Antanimora et 3'190 au cabinet de Sentinelles.
- 107 consultations spécialisées, 83 hospitalisations, 21 enfants sous récupération nutritionnelle
- 2'183 déplacements au Tribunal de garçons mineurs assurés par Sentinelles
- 458 enfants ayant reçu une aide scolaire
- 62 jeunes et/ou jeunes adultes ayant reçu une aide à la formation
- 60 activités génératrices de revenus lancées par microcrédits ou octroi de kits de départ  
Mais aussi d'autres biens matériels octroyés (produits hygiène, vêtements, mobilier, ustensiles, etc.)

## **Équipe de travail**

### **A Madagascar: 42 collaborateurs locaux**

- 2 coordinatrices, 4 assistants sociaux responsables de programme, 12 assistants sociaux, 2 éducatrices, 2 médecins, 1 kinésithérapeute, 7 animateurs et formateurs, 1 enseignant, 1 avocate, 2 intendantes, 1 secrétaire, 1 comptable, 1 agent de micro-crédits, 2 chauffeurs, 3 gardiens

### **A Lausanne: 3 collaborateurs**

- 1 responsable de programme à 80%
- 1 collaboratrice administrative à temps partiel
- 1 comptable bénévole à temps partiel.

**Dépenses en 2023 : CHF 382'452.-**



## Niger

### Ouverture du programme : 1992

#### En bref

Ce programme garantit aux enfants l'accès aux soins et à la chirurgie reconstructive et leur assure, ainsi qu'à leurs familles un solide accompagnement social. En effet, la maladie est souvent vécue comme une malédiction ou une fatalité. Elle peut entraîner la marginalisation de l'enfant et de sa famille.

#### Les actions

Au Niger, depuis 1992, Sentinelles mène un programme de lutte contre le noma en deux axes complémentaires. Le premier vise à améliorer les conditions médico-sociales des enfants atteints de la maladie et le second, à prévenir sa survenue par des actions de sensibilisation. Le noma, d'origine infectieuse affecte principalement les enfants de 2 à 6 ans. Il débute par une lésion bénigne dans la bouche. Son évolution est foudroyante : en quelques jours, l'enfant meurt dans 80 à 90 % des cas. S'il survit, il garde parfois des séquelles causant souvent un blocage total des mâchoires en position fermée. Aux séquelles physiques, s'ajoute la souffrance psychologique.

#### Volet soins

##### Le Centre d'accueil

Basé à Zinder dans le sud du Niger, le centre d'accueil est le point névralgique des activités de lutte contre le noma. Il s'y déroule des soins pour les enfants qui arrivent en phase aigüe de la maladie, des consultations de dépistage des maladies bucco-dentaires. Les enfants suivis sur le long terme par Sentinelles reviennent au centre pour des contrôles médicaux, leur préparation à des chirurgies reconstructives, et certains enfants séjournent au centre pour leur scolarisation.

#### En 2023

- 39 enfants en moyenne ont séjourné chaque mois au centre d'accueil avec un membre de leur famille pour des soins, des contrôles médicaux ou pour leur scolarisation.
- 58 enfants ont été admis dans notre centre d'accueil à différents stades de la maladie. La grande majorité de ces enfants sont restés plusieurs semaines voire plusieurs mois pour des soins quotidiens.
- 1086 consultations ont abouti à un traitement de la gingivite et 23 enfants présentant une gingivite nécrosante aigüe, stade précoce du noma, ont séjourné au centre pour un meilleur traitement.
- 20 enfants portant des séquelles de noma ont bénéficié d'une opération chirurgicale au Niger ou en Suisse.

#### A domicile

Une fois guéris, les enfants rentrent chez eux et Sentinelles continue son accompagnement social. Ce suivi à domicile a pour objectif d'assurer le suivi médical, nutritionnel, familial et social de chaque survivant du noma ainsi que de sa famille.

- 787 visites de suivi à domicile ont été effectuées auprès de 306 enfants
- 177 familles ont bénéficié d'une aide nutritionnelle sous forme de mil ou d'un appui économique pour démarrer une activité génératrice de revenus
- 97 enfants ont été suivis dans leur scolarité

- 1 jeune homme a reçu une aide à la formation professionnelle

Au total, 334 enfants atteints de noma ont été suivis sur le plan médical ou social en 2023.

### **Volet prévention et sensibilisation**

Dans le cadre de l'information sur la maladie du noma et de son dépistage précoce, différentes actions de sensibilisation ont été mises en œuvre dans la région de Zinder comme des formations pour les agents de santé, relais communautaires et tradipraticiens, de la sensibilisation auprès des communautés et la diffusion de messages de prévention sur des radios locales.

- 1103 agents de santé et 60 étudiants dans les filières de santé ont été formés à la détection précoce, la prise en charge et le référencement du noma dans la région de Zinder.
- 1667 relais communautaires, tradipraticiens et membres du personnel d'ONG ont été sensibilisés au dépistage et à la prévention du noma.
- 2 radios communautaires ont diffusé un total de 183 spots de sensibilisation au noma durant 3 mois couvrant un bassin de population d'environ 400'000 personnes.
- 1137 personnes ciblées ont pu être sensibilisées, dans 27 localités. Il s'agissait de villageois, représentants religieux, chefs de village et agents de santé.
- 28 enfants souffrant d'un problème bucco-dentaire et 1 enfant atteint de noma ont été détectés lors de séances de sensibilisation.

### **Équipe de travail**

#### **Au Niger: 22 collaborateurs locaux**

1 coordinateur terrain, 1 assistant administratif, 3 responsables des volets soins, sensibilisation et social, 3 infirmières, 2 assistants sociaux, 1 animateur, 1 enseignant, 3 chauffeurs, 2 cuisiniers, 2 intendants, 3 gardiens.

#### **En Suisse**

- 1 responsable de programme à 100%
- 1 collaboratrice du programme Soins aux enfants en lien étroit avec ce programme

**Dépenses en 2023: CHF 477'594.-**

## **République Démocratique du Congo**

### **2007: ouverture du programme**

#### **En bref**

Face à des situations d'extrême pauvreté, de nombreuses femmes veuves ou abandonnées par leur mari luttent quotidiennement pour nourrir leurs enfants. Malgré leur résilience, les revenus générés sont très souvent insignifiants au vu des efforts fournis. Très éprouvées physiquement et moralement, ces femmes travaillent sans relâche dans des conditions particulièrement difficiles afin d'assurer leur propre survie et celles de leurs enfants. Certaines d'entre elles se retrouvent incarcérées, souvent en

raison de délits en lien avec leurs conditions de vie particulièrement précaires.

## **Les actions**

### **Filles et femmes en situation de vulnérabilité extrême**

Sentinelles mène ses activités à Bukavu, située dans le Sud-Kivu, auprès de femmes avec leurs enfants, vivant dans des conditions extrêmement précaires en milieu rural, dans un périmètre d'environ soixante kilomètres autour de la ville. Ces familles bénéficient d'un suivi individualisé comprenant des soins médicaux, un accompagnement psychologique, un soutien alimentaire temporaire ainsi qu'une aide au logement englobant la construction, la réhabilitation et/ou la reconstruction des habitations. De plus, Sentinelles s'engage activement dans la scolarisation des enfants et propose des formations professionnelles pour les jeunes ayant terminé leur cursus scolaire ou n'ayant jamais été scolarisés. Des activités génératrices de revenus adaptées spécifiquement aux familles sont également mises en place notamment le petit commerce, l'élevage et l'octroi de semences.

L'objectif de ces actions est de permettre à chacun et chacune de devenir un soutien pour leurs familles, contribuant ainsi de manière significative au renforcement de l'autonomie familiale.

### **En 2023**

- 57 familles ont reçu un soutien direct, soit 354 personnes
- 190 enfants ont été scolarisés
- 7 logements en construction/réhabilitation totale ou partielle
- 11 familles ont atteint l'indépendance après un accompagnement de quelques années

### **Filles et femmes en prison**

Les conditions de vie des femmes détenues avec leurs enfants au sein de la prison centrale de Bukavu sont extrêmement difficiles. Face à cette situation particulièrement préoccupante, Sentinelles apporte une aide alimentaire quotidienne ainsi qu'un appui médical, psychologique et social. Afin de favoriser la réintégration sociale et professionnelle des femmes incarcérées dans la société, Sentinelles a mis en place un programme de réinsertion qui comprend des formations en couture, cuisine et artisanat dispensées durant leur détention. À leur libération, elles bénéficient d'un kit de réinsertion adapté à la formation suivie. En outre, un jardin d'enfants a été créé pour permettre aux enfants détenus avec leur mère, de participer à des activités socio-éducatives. Cet espace offre un cadre favorable au développement, à l'épanouissement, et au bien-être des enfants en détention.

- 150 femmes et 42 enfants ont reçu un soutien direct
- 5 femmes et deux enfants ont reçu des soins spécifiques (intervention chirurgicale)
- 161 enfants de femmes incarcérées ont été soutenus sur le plan scolaire
- 46 femmes ont suivi une formation professionnelle en prison
- 9 séances de sensibilisation ont été effectuées en prison
- 2 femmes ont suivi une formation professionnelle à leur libération
- 17 femmes ont reçu un accompagnement à la réinsertion avec un fonds de commerce
- 1 logement a été construit

### **Équipe de travail**

#### **En République démocratique du Congo : 7 collaborateurs**

- 1 responsable local, 4 assistantes sociales, 2 chauffeurs

## **A Lausanne**

- 1 responsable de programme à 50%.

Dépenses en 2023: CHF 241'413.-

## **Sénégal**

**1987: ouverture du programme Enfants conducteurs d'aveugles**

**2001: ouverture du programme Talibés**

**2002: ouverture du programme Soins aux enfants**

**2022 : Ouverture du programme enfants victimes de violences**

## **En bref**

Des enfants, dès l'âge de 3 ou 4 ans, sont confiés par leurs familles à un maître coranique pour suivre une éducation religieuse. Ils deviennent alors des talibés et vivent dans un daara. Souvent, les enfants sont livrés à eux-mêmes, contraints de mendier pour leur survie et exposés à de sévères maltraitements.

Les enfants conducteurs d'aveugles doivent guider leurs parents aveugles dans les rues de Mbour pour mendier, les privant ainsi de l'accès à la scolarisation.

Certains enfants et jeunes femmes victimes de violence sexuelle ne disposent pas d'un soutien médical et social approprié.

De nombreux enfants, vivant avec de graves pathologies, n'ont pas accès aux soins médicaux en raison du manque de moyens financiers de leurs parents.

### **Les actions**

#### **Les enfants talibés**

Sentinelles propose son soutien dans plusieurs daaras de la commune de Mbour afin d'améliorer les conditions de vie des talibés. Un suivi médical et sanitaire est mis en place pour les enfants. Sentinelles apporte également un appui en matière de scolarisation, d'alphabétisation et de formation professionnelle pour les jeunes talibés. Parallèlement à ces activités, des campagnes de sensibilisation à la maltraitance, à l'hygiène et aux violences sexuelles sont menées notamment au sein des daaras, des centres de formation et des écoles. En cas de détection ou de signalement de maltraitance, l'enfant est immédiatement pris en charge par Sentinelles. Le talibé victime de violences est, tout d'abord mis à l'abri et soigné. Dès que l'enfant est rétabli, nous organisons son retour au sein de sa famille et mettons en place un projet social, éducatif et scolaire. Des visites à domicile sont effectuées pour assurer le suivi individuel de chaque enfant. Une dénonciation du ou des responsables des violences infligées est faite auprès des autorités compétentes.

- 399 talibés en suivi social, consultations médicales et soins dans 7 daaras de Mbour
- 46 talibés en cours d'alphabétisation

- 16 talibés sont scolarisés
- 4 talibés bénéficient d'une formation professionnelle
- 128 talibés ont bénéficié d'une visite médicale
- 7 talibés ont reçu des soins spécifiques (intervention chirurgicale)
- 15 talibés suivis hors daara
- 22 animations sur les maltraitances ont été organisées auprès de centres de formation, d'une radio communautaire et au sein des communautés de Mbour.

### **Enfants victimes de violences**

Ce programme vise à accompagner des enfants victimes d'abus sexuels en assurant une prise en charge médicale, psychologique et sociale avec des visites à domicile régulières. Ces violences sexuelles peuvent parfois entraîner des grossesses précoces. Sentinelles accompagne l'enfant-mère tout au long de sa grossesse et facilite sa réintégration dans le système scolaire ou dans une formation professionnelle. La famille est également associée au processus au travers d'une approche systémique incluant une activité génératrice de revenus afin d'acquérir progressivement son autonomie.

- 19 enfants ont bénéficié d'un accompagnement psychologique, médical et social  
1 famille a reçu une aide au logement
- 4 déclarations à l'état civil des enfants suivis
- 3 AGR ont été mises en place pour les familles suivies  
3 jeunes ont bénéficié d'une formation professionnelle
- 5 enfants déscolarisés ont été replacés dans des écoles publiques  
8 enfants ont bénéficié de cours de renforcement
- 3 enfants prématurés ont bénéficié d'une prise en charge médicale  
2 enfants ont reçu des soins spécifiques (intervention chirurgicale)
- 6 bébés ont bénéficié d'un soutien nutritionnel  
7 animations sur les violences sexuelles ont été organisées auprès de centres de formation, d'institutions publiques ou au sein des communautés de Mbour.

### **Les enfants conducteurs d'aveugles**

Sentinelles continue son accompagnement auprès de quelques familles sur les plans de l'éducation, de la formation, et des soins médicaux. Certaines d'entre elles, particulièrement démunies, bénéficient d'une aide alimentaire ponctuelle. Des activités génératrices de revenus sont proposées aux familles afin d'assurer leur autonomie. Ce programme est en cours de fermeture.

- 9 familles et 28 enfants sont suivis à Mbour, Kaolack, Fatick
- 21 enfants scolarisés
- 3 jeunes en formation professionnelle
- 1 jeune garçon a reçu une machine à coudre comme kit de réinsertion
- 1 atelier de sérigraphie mis en place pour un jeune.

### **Soins aux enfants**

De nombreux enfants, issus de familles démunies, souffrent de lourdes pathologies sans pouvoir accéder à des soins appropriés en raison de contraintes financières. À la suite d'une enquête sociale approfondie, les enfants sont pris en charge par Sentinelles. Les soins sont effectués le plus souvent dans les hôpitaux locaux. Pour les cas plus complexes qui ne sont pas opérables sur place, des transferts

en Suisse ou dans un autre pays d'Afrique sont organisés. En décembre 2023, une mission chirurgicale s'est déroulée avec succès en collaboration avec les HUG et la Prof. Brigitte Pittet. Au total, 8 patients, souffrant de diverses pathologies, ont pu bénéficier d'une intervention chirurgicale.

- 51 enfants suivis souffrant de pathologies diverses ou de séquelles d'accident
- 2 enfants et 1 adulte atteints de noma ont été opérés lors de la mission chirurgicale avec les HUG au Centre hospitalier National Universitaire de Fann en collaboration avec Sentinelles
- 5 patients, enfants comme adultes souffrant de pathologies diverses, ont été opérés lors de la mission chirurgicale
- 3 adultes ont reçu une aide ponctuelle pour des pathologies diverses
- 2 patients, dont un enfant et une jeune femme, souffrant de constriction de la mâchoire ont été transférés en Suisse et ont subi une intervention chirurgicale
- 4 jeunes ont bénéficié d'une formation professionnelle
- 5 enfants ont été inscrits à l'école.

## Équipe de travail

### Au Sénégal: 9 collaborateurs

- 1 délégué expatrié
- 5 assistants sociaux
- 1 secrétaire comptable
- 2 gardiens.

### A Lausanne:

- 1 responsable des programmes à 50%.

Dépenses en 2022: CHF 320'386.--

## Soins en Suisse

### En bref

De nombreux enfants sont privés de soins, faute de moyens de leurs parents ou de structures adéquates pour leur prise en charge dans leurs pays. La principale pathologie traitée dans ce programme est le noma. Cette maladie foudroyante provoque la mort d'environ 80% des enfants et laisse aux survivants d'importantes séquelles fonctionnelles, esthétiques et psychologiques.

## 1990: ouverture du programme

### Les actions

#### Volet chirurgical

La chirurgie réparatrice requiert des moyens techniques et humains très importants. Elle permet aux enfants de retrouver un visage harmonieux et inclut la chirurgie plastique, reconstructive et esthétique, ainsi que la chirurgie maxillo-faciale. Selon la nature et la gravité des cas, et lorsqu'ils ne peuvent être opérés chez eux, les patients sont transférés en Suisse pour bénéficier de soins.

Pendant leur séjour, les enfants vivent souvent plusieurs hospitalisations et se rendent fréquemment à l'hôpital pour des consultations.

Les tarifs humanitaires pratiqués par certains établissements et la gratuité accordée par les Hôpitaux Universitaires de Genève permettent de réduire considérablement les coûts de ces prises en charge.

### **Les transferts**

Les transferts sont soigneusement préparés, en vue d'offrir aux enfants un séjour le plus agréable possible. Un dossier médico-social complet est constitué afin de connaître au mieux l'enfant, son état de santé, son quotidien et son environnement familial.

Sur place, nos collaborateurs préparent les candidats au voyage et s'occupent également des démarches administratives.

Au siège de Sentinelles, d'autres démarches sont entreprises: planification du programme opératoire en concertation avec les équipes chirurgicales, réservation du billet d'avion, recherche d'un accompagnant d'Aviation sans frontières (ASF) pour le vol, planification du séjour en hôpital de quarantaine, organisation d'un accompagnement avec une bénévole pour entourer l'enfant lors des examens.

A son arrivée, l'enfant est accueilli par la responsable du programme Soins en Suisse, avant d'être conduit dans un hôpital (principalement l'hôpital Riviera Chablais à Rennaz) pour un bilan de santé. Il est important de lui consacrer du temps pour faire sa connaissance, l'apaiser, lui expliquer les étapes à venir. La présence d'un interprète peut s'avérer nécessaire à ce moment-là. Des marraines bénévoles l'accompagnent et lui tiennent compagnie au départ de la responsable de programme.

### **La Maison d'accueil**

C'est là que l'enfant va séjourner entre les séjours hospitaliers. La qualité de ce lieu est très importante car il doit vivre avec ses peurs, ses questionnements et parfois ses souffrances liées aux interventions chirurgicales. Il doit également gérer comme il le peut la séparation d'avec les siens.

Les patients de Sentinelles sont accueillis à titre gracieux à La Maison de Terre des hommes Valais, à Massongex, qui réunit toutes les exigences nécessaires. Les enfants s'y retrouvent nombreux et participent à des activités telles que l'école, ateliers créatifs, jeux, promenades.

### **Le retour à la maison**

Les collaborateurs locaux de Sentinelles au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal assurent le suivi médico-social minutieux de chaque enfant et de sa famille sur leur lieu de vie.

- 13 patients, dont 1 était déjà présent en 2022, ont séjourné à La Maison. Des 10 patients, 4 sont de jeunes adultes. Pour tous, à l'exception de deux jeunes adultes, il s'agissait du premier séjour en Suisse. L'une revient en Suisse pour une pathologie néphrologique qui s'ajoute au noma et l'autre pour une reprise chirurgicale de séquelles du noma
- 16 interventions pour un total de 245 jours d'hospitalisation
- 14 jours d'hospitalisation en hôpital de quarantaine dans le nouvel Hôpital Riviera-Chablais
- 6 patients arrivés l'an dernier en poursuite du traitement
- 7 nouveaux patients en transfert
- 4 patients sont rentrés au pays après leur opération
- 95 consultations médicales en ambulatoire aux HUG
- 1086 jours d'hébergement à La Maison de Terre des hommes Valais
- 9 convois ont été effectués par ASF

- 10 patients en consultation dentaire avant leur retour au pays

## Équipe de travail

### A Lausanne

- 1 responsable de programme à 50%.

Dépenses en 2023 : CHF 80'202.-

### Autres secours

### En bref

Ce programme vise à soutenir des personnes seules, parfois sans soins, et dans l'incapacité de prendre soin d'elles-mêmes ou de leurs proches. Alertés de leur détresse par d'autres personnes ou par un article de journal, nous les accompagnons jusqu'à ce qu'une solution durable et sûre soit trouvée. Pour cela, nous collaborons avec des personnes de confiance ou des associations partenaires.

Dépenses en 2023 : CHF 2'000.-

## F. Gratuités

Sentinelles met tout en œuvre pour assurer un fonctionnement efficace, de qualité et à moindre coût. Les prestations obtenues à titre gracieux ou à un tarif préférentiel ainsi que la collaboration de nombreux bénévoles représentent plus d'un million d'économie (en 2022, 983'857.- CHF). Les autres avantages sont composés de tarifs préférentiels ou de la gratuité obtenus dans diverses structures de soins, d'accueil, d'entreprises et lors de missions chirurgicales.

Gratuités reçues	Total	
	2023	2022
Bénévolat administration / information	145'275	163'759
Bénévolat programmes	2'990	2'871
Hospitalisation d'enfants en Suisse	646'748	450'624
Transferts, convoyages et visites d'enfants opérés en Suisse	23'463	21'195
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	166'327	148'896
Dons en matériel	9'192	8'953
Production et diffusion du journal, site internet	38'240	41'740
Autres réductions et avantages	59'129	61'820
Loyers bureaux de Prilly/Lausanne	84'000	84'000
<b>TOTAL</b>	<b>1'175'364</b>	<b>983'857</b>



## G. Collaborateurs

La Fondation emploie des collaborateurs dans le canton de Vaud pour son siège à Prilly et des collaborateurs locaux dans les différents pays d'intervention.

Durant l'année 2023 la fondation a employé 12 collaborateurs salariés à divers taux d'occupation au siège, soit 10 EPT. De plus, près de 150 bénévoles contribuent aux engagements de Sentinelles.

Sur le terrain 103 collaborateurs locaux, à l'exception d'un délégué expatrié (au Sénégal) ont assuré le bon fonctionnement des divers programmes, soit 99,5 EPT.